République Française

Département du Loiret

Commune de SAINT-LOUP -DES-VIGNES

Compte rendu sommaire
De la Séance du Conseil Municipal
Du 21 Février 2024

L'an 2024 et le 21 Février 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de

LUCHE Jean-François Maire

Présents : M. LUCHE Jean-François, Maire, Mmes : BOSSARD Nadine, BRIGAND Céline, MONEL Béatrice, MM : CHRISTIEN Alexandre, CAILLARD Serge, POULAIN Francis

Absente : Mme IM Carine, NICOLLE Vincent

Secrétaire de séance : Mme Emilie CORVEST

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **DECIDE** de la répartition de 1500€ de subvention entre 15 associations qui en ont fait la demande.
- **INSTAURE** la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la commune.
- **REPOUSSE** la délibération sur son exercice de droit de préemption au projet conseil.
- **S'OPPOSE** au transfert de la compétence de la police de publicité à la C.C.P.G.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à faire une demande de subvention auprès de Seine Normandie pour la réhabilitation du réseau assainissement.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à faire une demande de subvention auprès de l'Etat pour les travaux de rénovation de l'Eglise.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à faire une demande de subvention auprès de l'Etat pour les travaux de réfection et de sécurisation de la CV3 (Route de Beaune).
- **VALIDE** les nouveaux statuts du S.I.E.R.P.
- **VALIDE** la facture de Mr Serge CAILLARD d'un montant de 420€ pour être intervenu sur la recherche de collecteur et de busage au lieu-dit Fontaine Galette suite à l'obstruction d'une buse desservant Mrs Boussard et Diop.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Monel informe

- Qu'une voiture gène en se garant sur le trottoir, un courrier sera remis à cette personne.
- Que les ateliers pour les enfants de 6 à 10 ans auront lieu pendant les vacances

Mme Corvest informe

- Qu'elle s'est rendue à une réunion sur le projet de la nouvelle carte scolaire du Beaunois et qu'il est envisagé un regroupement des écoles maternelles et élémentaires en une seule unité qui se nommerait école primaire et de ce fait un seul poste de direction sera mis en place.
- Que l'abri bus de la Route de Beaune serait à refaire.
- Qu'une demande de réouverture de l'arrêt de bus scolaire de Brégevin ait été demandé par des habitants de la commune et qu'une demande de feu tricolore pour la traversé des piétons a été envisagée.
- Que la Chasse aux bouchons de Pâques aura lieu le 1er avril 2024 sur la place de l'église.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 27 mars 2024.

Affiché le 27 février 2024

Le Maire, M. Jean-François LUCHE